



Chères Andrésiennes et chers Andrésiens.

Le conseil municipal vous présente ses meilleurs vœux de santé, bonheur, réussite, et d'optimisme pour cette nouvelle année 2021, pour vous et pour vos proches.

Cette année 2020 n'aura pas été à la hauteur de nos espérances dans le contexte de crise sanitaire. Cependant, je remercie les Adjointes et les Conseillers municipaux pour tout le travail accompli dans l'intérêt général et je souhaite saluer par la présente, toutes les actions menées au quotidien, en rappelant les principales.

Nous avons commencé par nous approprier le budget communal pour l'adapter au mieux aux prévisions et urgences de 2020. Nous avons impulsé une nouvelle gestion des ressources humaines par l'élaboration d'un règlement intérieur, qui a pu harmoniser les modalités de travail et clarifier les mises à disposition pour le Regroupement Pédagogique Intercommunal. Nous avons effectué les achats nécessaires pour assurer le travail des agents communaux dans de meilleures conditions de sécurité. En matière de santé, nous avons, conformément aux directives préfectorales, assuré la veille Covid, créé et tenu un registre des personnes vulnérables.

Concernant l'entretien des bâtiments et du patrimoine nous avons assuré les travaux de maintenance des logements communaux, amélioré la zone du lavoir et du vivier, et effectué des travaux de rafraîchissement du secrétariat. L'urbanisme aura été également une de nos premières préoccupations afin de pouvoir nous enquêter des futurs zonages du Plan Local Urbanisme Intercommunal pour les adapter avec pertinence. L'entretien de la voirie a été assuré (talus, accotements) et la réfection du pont du Galouchey est achevée. Cependant, nous constatons la dégradation importante de certaines routes communales causée par les eaux de pluies : il nous faudra remédier à cela. Nous avons décidé d'établir un arrêté municipal prescrivant l'entretien de la voirie et l'élagage des plantations. En effet, des chutes d'arbres récurrentes notamment sur le chemin de Nau ont encore récemment occasionné un nouveau dommage au réseau téléphonique. Durant ces 4 derniers mois, nous avons été fortement sollicités par le suivi des travaux d'aménagement du bourg, projet de l'ancienne municipalité. Nous avons préalablement assimilés les contraintes techniques et réglementaires avant de les porter à votre connaissance par une réunion publique, impliquant les différents acteurs du projet, durant laquelle chacun a pu s'exprimer.

Dans quelques jours, les travaux de réfection du bourg seront terminés. Maintenant, un nouveau projet s'impose à nous, qui devra être traité le plus rapidement possible: celui de l'accessibilité des locaux de la mairie aux personnes à mobilité réduite. Nous sommes donc tous mobilisés autour de cette prochaine résolution.

Dès sa mise en place, l'équipe municipale s'est engagée à vous tenir régulièrement informés des actions menées ainsi que de la vie du village. C'est pourquoi le Site Internet est régulièrement mis à jour, et les dernières informations sont publiées sur la page *Facebook* que nous avons créée. Désireux aussi d'informer de manière plus traditionnelle, nous distribuons tous les deux mois dans les boîtes à lettres une publication intitulée *La Feuille de Saint-André-du-Bois*, qui reprend les temps forts et les nouvelles importantes.

Enfin, dans cette année marquée par les confinements, nous avons quand même réussi à maintenir notre Maïade, ce qui nous a permis de nous retrouver dans la convivialité pour partager un moment chaleureux.

Malheureusement, nous ne pouvons vous donner rendez-vous pour les vœux traditionnels autour de la Galette des rois.

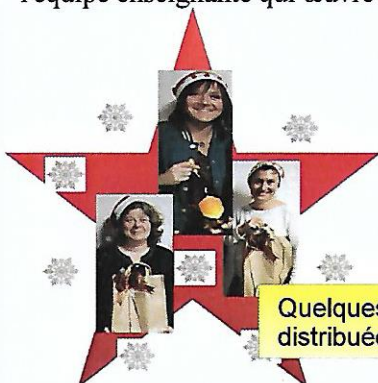
Nous espérons, comme tous, que 2021 soit l'année du renouveau et de la joie retrouvée dans notre village, comme dans tous les villages de France.

L'équipe municipale tient à remercier les agents communaux pour leur implication dans leur poste ainsi que l'équipe enseignante qui œuvre pour l'instruction des enfants.

Je vous prie de croire en notre engagement pour la commune, dans l'équité de tous.

Bien sincèrement,

Votre Maire, Pascale Guagni Le Moing



Quelques douceurs de fin d'année distribuées pour nos aînés par les élus

